

Accueil de Loisirs Les lutins Malins

Pouilly-en-Auxois & Bligny-sur-Ouche

PETIT GUIDE PRATIQUE



Pour que nous puissions créer votre accès a l'espace famille :

- Remplir la feuille « nouvelle demande » présente dans ce dossier Une fois rendu, vous recevrez un mail de 1ere Connexion

Une fois connecter sur l'espace famille dans l'onglet «mes documents», transmettre:

- Votre dernier avis d'imposition
- Une copie des vaccins
- L'attestation d'assurance
- Le coupon de règlement signé (après l'avoir lu)

Dans l'onglet « autre document » n'hésitez pas a nous transmettre toute autre information utile (jugement séparation de l'enfant, Droit ATL....)



Vous retrouvez dans ce dossier le guide d'utilisation (tutoriel) de ce portail famille

Tutoriel Vidéo: https://www.youtube.com/watch?v=NGHN7Rokc_s

Accueil de Loisirs - Les Lutins Malins Rue Ponsard, 21320 Pouilly-en-Auxois Allée des cordiers, 21360 Bligny-sur-Ouche 03.80.64.01.01 / 06.84.72.20.45 accueildeloisirs@ccpouillybligny.fr



NOTRE PEDAGOGIE

Orientations éducatives :

- Encourager les actions de solidarité
- Permettre le développement de la personne
 - Développer un esprit citoyen
 - Améliorer la qualité du service
- Permettre une ouverture au monde une découverte des partenaires locaux

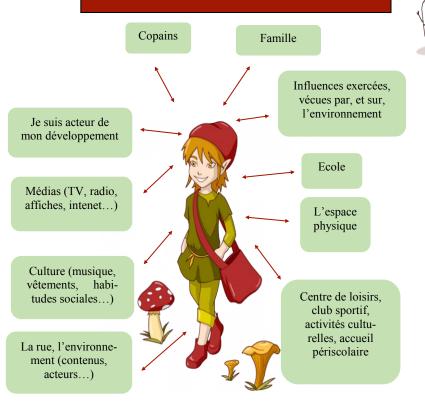
Ces orientations servent de repères aux projets pédagogiques et au travail des équipes pédagogiques

Objectifs pédagogiques, découlant des orientations éducatives :

L'accueil de loisirs est avant tout un lieu dédié aux loisirs, à la détente, à la découverte et à l'expérimentation de nouvelles relations interpersonnelles, activités, jeux.

Après réflexion avec l'équipe d'animation un projet pédagogique est écrit pour chaque période (mercredi et vacances scolaires). Ce projet est disponible dans les lieux d'accueil et peut-être transmis à votre demande.

L'enfant est le principal acteur de son éducation



CE QUE LA SIENCE ET LES ETUDES DISENT SUR LES TEMPS DE VIE DES ENFANTS :

Les temps de vie d'un enfant éveillé se structurent autour de trois dimensions principales. Les données chiffrées suivantes s'entendent sur une base journalière de 12 à 14 heures de temps éveillé par jour

Une première dimension composée d'apprentissages scolaires fondamentaux. Maintenant dès 3 ans, l'enfant va suivre 6 heures de cours par jours sur 4 jours par semaine. L'année étant ponctuée de 36 semaines d'école environ. La scolarité représente environ 900 heures de classe par ans.

Une seconde dimension d'éducation informelle ou l'enfant pourra être accueilli dans différentes structures à vocation éducative. Les temps journaliers peuvent varier en fonction de la participation aux activités sur le territoire de vie allant de 3 à 5 heures par jours les jours d'école à environ 12 heures maximum durant les vacances. Il s'avère que l'ensemble des éducateurs (animateurs par exemple) peuvent accueillir l'enfant environ 2000 heures par an.

Une troisième dimension attachée à la vie sociale et familiale ou l'enfant va évoluer en présence de ces proches. Ce temps partagé est d'environ 3 heures en temps scolaires, lorsque l'enfant est scolarisé et 12 heures environs sur les autres jours lorsqu'il ne participe pas à des activités extérieures.

Cela constitue une moyenne de 1500 heures





Accueil de Loisirs - Les Lutins Malins Rue Ponsard, 21320 Pouilly-en-Auxois Allée des cordiers, 21360 Bligny-sur-Ouche 03.80.64.01.01 / 06.84.72.20.45 accueildeloisirs@ccpouillybligny.fr



POUR INSCRIRE UN ENFANT

- Remplir le dossier comme indiqué en couverture
- Mettre à jour votre situation chaque année via le portail famille (avis d'imposition, coordonnées)
- N'oubliez pas de réserver une place sur le portail famille, l'inscription ne suffit pas

HORAIRES

L'Accueil de Loisirs - Les Lutins Malins accueille les enfants de 7h30 à 18h30 Du lundi au vendredi pendant les vacances Ainsi que les mercredis en période scolaire

Accueil du matin 7h30-9h30

<u>activité</u> 9h30-11h45 Repas et temps Accueil après-midi calme

13h30-14h30

<u>activité</u> 14h30-17h00

Accueil soir 17h00-18h30

12h-13h30

ORGANISATION des REPAS

L'Accueil de Loisirs de Pouilly en Auxois prend ses repas à la maison des enfants L'accueil de loisirs de Bligny sur Ouche prend ses repas à la maison des services Sauf lors des pique-niques

DESINSCRIRE UN ENFANT

Pour toute annulation, vous pouvez le faire directement depuis l'espace famille au plus tard 72h en amont En cas de maladie prévenir le matin au plus tard avec une absence justifiée par un certificat médical.

En cas d'imprévue inférieur au 72H contacter l'accueil de loisirs

Dans les autres cas la facturation de l'inscription sera effectuée entièrement.



CALCUL DU TARIF en 3 étapes

1

Communiquer votre n° d'allocataire CAF :

- Soit dans l'espace famille (onglet "ma famille" ; "coordonnées")
- Soit directement à l'accueil de loisirs

OU

- Si vous n'avez pas de numéro d'allocataire CAF vous devez nous fournir votre avis d'imposition.
- 2 L'accueil de loisirs récupère vos informations pour la facturation auprès de la CAF
- 3 Le service peut vous donner votre tarif personnalisé

les goûters sont compris dans ces tarifs

SUPPLEMENT SORTIE ou ACTIVITE SPECIFIQUE

Le coût supplémentaire pour un intervenant ou une sortie est pris en charge par la Communauté de Communes. Il n'est pas facturé aux familles.

REGLEMENTS

A l'ordre du trésor public et à déposer au trésor public.

Les factures sont éditées à chaque fin de mois et sont transmissent directement au Trésor Public. Celui-ci vous envoie par la suite par courrier postale la facture correspondante.

MERCI de régler dans le délai imparti pour ne pas pénaliser l'Accueil de loisirs

Vous pouvez consulter les factures éditer par nos service via le portail famille ou en nous contactant.

BESOIN d'AIDE

Vous pouvez contacter une assistante sociale si le coût de la participation à l'accueil de loisirs représente une difficulté financière.

Votre situation sera étudiée et orientée si une aide est possible Vous pouvez prendre rendez-vous au 03.80.63.35.81